AR Prefecture
082-268202128-20250519-2025_05_07-DE
Reçu le 20/05/2025

MAIRIE DE
82370 SAINT-NAUPHARY

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025-05-07

SEANCE DU Lundi 19 mai 2025

Date de la convocation : 12 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-neuf mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard PAILLARES, Maire.

***Présents* : 4**
PAILLARES Bernard, FORESTIE Edouard, LORMIERES Philippe, RISPE Laurence
Absente excusée : 1
Del rio Sandy donne pouvoir à SERNY Philippe

Monsieur ALBERT Mathieu a été élu secrétaire.

Objet : Acceptation d'un don au C.C.A.S

Monsieur le Président explique que le Gaec Les Jardins de Raphaël, domicilié au 2100 chemin de Virlande à Saint-Nauphary, a fait un don de 100 € au CCAS.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

- **décide** d'accepter ce don du Gaec Les Jardins de Raphaël, de Saint-Nauphary , d'un montant de 100 €

- **autorise** Monsieur le Président, à signer toute pièce afférente à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance.
Copie certifiée conforme.

Saint-Nauphary, le 20 mai 2025.

Le secrétaire,
ALBERT Mathieu.

Le Président,
Bernard PAILLARES.

MAIRIE de SAINT-NAUPHARY (82)

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 20/05/2025
et publication ou notification
du 20/05/2025
Le Président,

Bernard PAILLARES

MAIRIE de SAINT-NAUPHARY (82)